



République du Bénin  
**MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**DIRECTION GENERALE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**  
Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes  
des changements climatiques sur la production agricole et la  
sécurité alimentaire au Bénin (PANA 1)

**Projet N° 00074252**



Au service  
des peuples  
et des nations

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CLOTURE DU PROJET PANA1

Cotonou, 24 mai 2016

Page 1 sur 10

 L2D

## INTRODUCTION

Le mardi 24 mai 2016, s'est tenue dans la salle de Conférence du Programme des Nations Unies pour le développement, la séance de clôture du projet «Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin » (PANA 1), Projet N° 00074252. Cette séance s'inscrit dans le cycle d'exécution d'un projet NIM (National Implementation) et marque sa clôture officielle.

## PARTICIPANTS

Le projet PANA1 ayant fait l'objet d'une exécution de type NIM, sur les trois principales parties attendues, les structures ayant pris part à sa clôture sont :

- ✓ **Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable** représenté par :
  - le Directeur des Politiques et Stratégies en matière de Changements Climatiques de la Direction Générale des Changements Climatiques (DGCC) ;
  - le Chef de Service des Politiques et Stratégies d'Adaptation aux Changements Climatiques de la DGCC ;
  - le Chef de Service de l'Atténuation des Changements Climatiques de la DGCC ;
  - l'Expert en Adaptation aux changements climatiques du Projet PANA1 ;
  - le Gestionnaire Administratif et Financier du Projet PANA1.
- ✓ **Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), représenté par :**
  - le Team Leader de l'unité Développement Durable et Croissance Inclusive (DDCI) ;
  - le Coordonnateur du Small Grant programme (SGP) ;
  - la Chargée de Programme Environnement de l'Unité DDCI ;
  - l'Assistante au Programme DDCI ;
  - l'Assistant du Team Leader DDCI ;
  - le Chargé du Suivi Evaluation de l'Unité Environnement.
- ✓ **L'Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF représentant le Ministère en Charge du Plan**
  - le Coordonnateur de l'Unité de Gestion de la Coordination de l'UGC/UNDAF empêché a donné son accord pour le démarrage de la séance ;

La liste des participants est jointe en annexe.

## DEROULEMENT

Au début de la séance, le Team Leader DDCI a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a remerciés pour avoir sacrifié une partie de leur temps pour prendre part à la séance de clôture du Projet PANA1. Il a rappelé que ledit projet lancé depuis avril 2011, est arrivé à son terme le 31 mars 2016. Il a souligné les objectifs poursuivis par la séance de clôture et indiqué les différentes parties prenantes

attendues. C'est ainsi qu'il a soumis à l'appréciation de l'assistance les différents points classiques de l'ordre du jour qui ont été validés sans modification. Ils se présentent comme suit :

- Présentation et examen du bilan physique et financier du projet PANA1 ;
- Présentation et discussions sur le projet de transfert des matériels et équipements du projet PANA1 ;
- Adoption des conclusions et recommandations ;
- Les allocutions de clôture du projet.

## **PRESENTATION ET EXAMEN DU BILAN D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIER DU PROJET**

### **Présentation du bilan d'exécution**

Le point d'exécution du projet a été présenté par l'Expert en Adaptation aux Changements Climatiques (Expert ACC), Monsieur LOCONON Zinsou Daniel.

Dans son introduction, l'Expert ACC a exprimé toute la gratitude de l'équipe de Projet PANA1 à l'endroit de chacun des acteurs ayant contribué à l'atteinte des objectifs du projet qu'il soit institutionnel, associatif ou individuel, agent communal ou intervenant et surtout les producteurs et les productrices qui sont les bénéficiaires directs des interventions menées par le projet. Il a ensuite témoigné sa reconnaissance particulière à l'endroit de Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident du PNUD ; de Monsieur Gilbert POUMANGUE, Représentant Résident Adjoint du PNUD et de Monsieur Isidore AGBOKOU, Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive/PNUD ainsi qu'à l'ensemble de tout le personnel du Programme des Nations Unies pour le développement qui a soutenu ce projet et placé sa confiance en cette équipe de gestion du projet. Il a aussi cité au niveau du Gouvernement du Bénin, Monsieur Imorou OURO-DJERI, ex-Secrétaire Général du ministère en charge de l'Environnement et des changements climatiques, Président du Comité de Pilotage du projet ; Monsieur Ibila DJIBRIL, Directeur National du projet par deux fois, Directeur Général des Changements Climatiques, Point Focal de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ; Madame Armande ZANOU AIVOHOZIN, Directrice Suppléante du projet ; Directrice Générale Adjointe de l'Environnement ainsi que tout le personnel de la Direction Générale de l'Environnement et de la Direction Générale des Changements Climatiques, du Secrétariat Général du ministère pour leur implication dans les activités du Projet.

Concernant le rapport d'exécution proprement dit, l'Expert ACC a abordé les points suivants :

- La présentation du projet et l'approche institutionnelle de mise en œuvre ;
- La démarche méthodologie de la rédaction du rapport d'exécution ;
- Le bilan des activités du projet ;
- Le financement du projet et le niveau des dépenses ;
- L'approche de passation de marché et ;
- Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet.

Le Projet "Programme intégré d'Adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA1)" constitue la mise en œuvre de la première mesure prioritaire du Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA) du Bénin. Cette première mesure prioritaire qui concerne le secteur

agricole et la sécurité alimentaire, est formulée selon l'approche structurée PANA et les procédures PNUD-FEM. La particularité de sa mise en œuvre est son approche institutionnelle forte impliquant systématiquement les directions techniques des Ministères clés, des universités et des institutions de recherche, dans les principales activités du projet. Cette approche a permis le renforcement des capacités de ces structures sur la pratique de l'adaptation aux changements climatiques et son application dans leurs propres initiatives, stratégie dont pourront s'inspirer d'autres projets.

La rédaction du rapport d'exécution s'est appuyée sur l'exploitation et l'analyse de tous les différents rapports techniques et financiers du projet, des différents plans de travail, d'avril 2011 à mars 2016.

Il ressort des rapports techniques, que beaucoup d'activités ont été réalisées grâce aux ressources du FEM et du PNUD. La contribution effective du gouvernement est beaucoup plus en nature. Les réalisations sont de plusieurs ordres et se présentent comme suit :

#### **Du point de vue production intellectuelle**

- ☞ 12 études stratégiques menées par les structures partenaires publiques et des consultants indépendants validés par le comité technique du projet et les personnes ressources sont mis en page graphique, enregistrées à la bibliothèque nationale et disponibles ;
- ☞ 4 autres validées par le comité technique du projet, en attente de mise en page graphique ;
- ☞ 64 documents de formation (modules du formateur et modules de l'apprenant) sont élaborés par les structures partenaires publiques impliquées dans la mise en œuvre du projet, validés par le comité technique du projet pour le renforcement des capacités des communautés bénéficiaires du PANA1; ils sont mis en page graphique, enregistrées à la bibliothèque nationale et disponibles ;
- ☞ Une vingtaine de bulletins d'informations agrométéorologiques « PANA1 AGROMET INFO » parus de juin 2013 à janvier 2015.

#### **Du point de vue de renforcement des capacités en infrastructures des communautés:**

- ☞ 9 postes pluviométriques installés pour le renforcement du parc météorologique du pays dans les 9 villages de démonstration du projet à savoir : Houèdowô (Adjohoun), Lagbavé (Aplahoué), Sèhomi (Bopa), Toumboutou (Malanville), Kankini-Seri (Matéri), Kadolassi (Ouaké), Adamè (Quinhi), Damè (Savalou) et Hounmey (Sô-Ava) ;
- ☞ 4 stations agrométéorologiques automatiques installées pour le renforcement du parc météorologique du pays dans les 4 zones agroécologiques d'intervention du projet (Houèdowô (Adjohoun) pour la zone des pêcheries, Toumboutou (Malanville) pour la zone extrême Nord, Kadolassi (Ouaké) pour la zone Ouest, et Damè (Savalou) pour la zone cotonnière centre);
- ☞ 4 infrastructures de stockage/conservation construites dans les communes de Malanville, Matéri, Ouaké et Savalou pour conserver les semences certifiées à cycle court ;
- ☞ 8 trains de 4 cages flottantes installées dans les 4 villages de démonstration tels que : Houèdowô (Adjohoun), Sèhomi (Bopa), Adamè (Quinhi), et Hounmey (Sô-Ava) pour le développement de la pisciculture avec des espèces de poissons adaptées et résilientes aux effets néfastes des changements climatiques comme le *Clarias gariepinus* (Poisson chat) et l'*Oreochromis niloticus* (Poisson tilapia du Nil) ;
- ☞ 4 enclos piscicoles installées à Sèhomi (Bopa);

- ☞ douze (12) dispositifs de reproduction en bac- hors sol d'alevins à cycle court et résilients dans quatre (04) villages de démonstration de la zone de pêche (zone agroécologique 8) pour l'approvisionnement des communautés de pêcheurs en alevins de *Clarias gariepinus* (Poisson chat) et de l'*Oreochromis niloticus* (Poisson tilapia du Nil) adaptés ;
- ☞ vingt-trois (23) puits tubés forés pour l'approvisionnement en eau d'irrigation des parcelles de riz et des cultures maraîchères dans le village de démonstration Toumboutou dans la commune de Malanville ;
- ☞ quatre (4) dispositifs de panneaux solaires installés pour l'alimentation des puits turbés à Toumboutou (Malanville) ;
- ☞ trois (3) puits forés sous-alimentation de dispositif de panneaux solaires à Sô-Ava au profit des multiplicateurs d'alevins ;
- ☞ 60 clapiers pour mâles, 240 clapiers pour lapines mères, 300 clapiers pour engraissement, 88 bottes adaptées pour élevage, 80 pesons, 80 brouettes, 3 glacières isothermiques, 3 thermomètres pour élevage cunicole, 6 trousse chirurgicale, 15 cotons Hydrophiles, 6 boîtes de 100 seringues à usage unique de 10CC et 5 gants au profit des communes de Bopa, de Ouinhi et d'Adjohoun ;
- ☞ 240 lapines-mères et 60 lapins mis à disposition dans les villages de démonstration tels que : Houèdowô (Adjohoun), Sèhomi (Bopa) et Adamè (Ouinhi) au profit de 30 bénéficiaires soit 80 lapines-mères et 20 lapins par village de démonstration ;
- ☞ 100 coqs géniteurs améliorateurs remis au profit de 50 bénéficiaires à Kadolassi (Ouaké) dans le cadre de l'aviculture ;
- ☞ Les Travaux d'aménagement des bas-fonds et de construction d'ouvrage de mobilisation de l'eau dans les communes pilotes d'Aplahoué (village Lagbavè), Salavou (village Damè), Ouaké (village Kadolassi), Matéri (village Kankini-Séri) sont finalisés et définitivement réceptionnés mais en attente de mise en service officiel par le Ministre en Charge des Changements Climatiques et le Représentant Résident du PNUD ;
- ☞ Mise en charge des cages flottantes et enclos piscicoles installés dans les communes de Sèhomi (Bopa), de Adamè (Ouinhi), de Hounmey (Sô-Ava) et de Houèdo-Wô (Adjohoun), en alevins d'*Oreochromis niloticus* et de *Tilapia guineensis* et *Clarias gariepinus*.

A tout ceci s'ajoute des activités de (i) renforcement des capacités des communautés en production de semences, de matériels et équipements agricoles, (ii) renforcement des capacités techniques de production des producteurs, (iii) renforcement des capacités des producteurs dans le cadre de la mise en œuvre des recherches-actions, (iv) renforcement de capacités des différents acteurs en charge de la planification et du développement local dans le cadre d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les PDC, (v) renforcement des capacités des producteurs dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions communaux d'adaptation et, (vi) renforcement des capacités des observateurs pluviométriques et phénologiques dans le cadre de la mise en œuvre du GTPA.

Au terme des activités, 2210 bénéficiaires ont été impactés directement – dont 720 femmes – et 12155 individus ont été indirectement impactés– dont 3 960 femmes.

L'examen des taux d'exécution annuels respectifs de 48,90% (en 2011), 76,75% (en 2012), 91,37% (en 2013), 92,41% (en 2014) et de 96,22% (en 2015), montrent que l'écart entre les réalisations physiques des

années successives est toujours positifs et donc un effort continu de l'équipe de projet dans la mise en œuvre du Projet, d'une part et de l'implication effective des différentes parties responsables du projet dans la mise en œuvre des activités planifiées d'autre part.

L'analyse financière s'est articulée autour de la constitution du budget global du projet, des niveaux de libération des ressources des différentes parties prenantes, du niveau de réalisation financier des activités et des taux de consommation annuels et global du projet.

Suivant les accords de partage de coûts, sur un montant global en espèce de 5 101 000 dollars US, la contribution du FEM s'élève 67%, celle du Gouvernement à 16%, celle du PNUD à 10% et celle des Communes à 7%. Les ressources effectivement libérées s'élèvent à 4.545.351 dollars US au 31 décembre 2015 et se décomposent comme suit : 100% pour le FEM, 167% pour le PNUD, 28% pour le budget national et 19% pour les neuf Communes avec une grande disparité interne ; soit un taux de mobilisation de ressources de 89%. Notons qu'un budget de 100.000 dollars US supplémentaire est alloué par le PNUD au projet pour l'année de 2016 dans le but de solder tous les engagements en cours du PANA1 ; ce qui a porté le taux de libération du PNUD seul à plus de 180,0 % des prévisions.

Les montants des consommations annuelles de 2011 au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montant des dépenses	362 919	705 540	1 523 412	1 040 617	829 471	4 469 565

Les dépenses sont croissantes au début du projet et ont atteint le maximum au cours de la troisième année de mise en œuvre avant de prendre une allure décroissante. Le projet a été exécuté pour un montant global de 4.469.565 Dollars US sur un budget global de 5.101.000 Dollars US

En ce qui concerne l'approche de passation des marchés, les marchés sont, soit exécutés par la partie nationale à travers la Personne Responsable des Marchés Publics ou par le Centre Des Services (CDS) du PNUD suivant la lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement pour la fourniture de services d'appui.

Les marchés de prestations intellectuelles sont pour la plupart confiés aux structures partenaires publiques compétentes identifiées depuis l'élaboration du projet et désignées sous le vocable de partie responsable à travers un protocole d'accord signé entre le projet et la structure partenaire publique avec un budget prévisionnel géré au niveau du projet pour les différentes tâches retenues.

Les **difficultés rencontrées** sont pour l'essentiel liées à la gestion des contraintes dues (i) aux taux de rotation des Directeurs Nationaux du Projet qui est de cinq personnes pour cinq années d'exécution, (ii) à la libération partielle des ressources de la partie nationale limitant ainsi les activités du projet et la duplication des actions réussies dans les villages d'extension déjà prévus dans le document du projet et ; (iii) au non-respect du délai de libération des contributions par certaines mairies.

Les **perspectives** du Projet PANA1 se résument à la mise en œuvre de la stratégie de sortie et de pérennisation des acquis du Projet élaboré et mis à la disposition de toutes les parties prenantes. Il reste fondamentalement à répliquer à grande échelle, les actions d'adaptation réussies dans les villages de démonstrations. Quelques témoignages des bénéficiaires sur les actions réussies et des leçons apprises

sont consignés dans un document intitulé « Les témoignages des bénéficiaires du projet PANA1 ou les SUCCESS STORIES DE PANA1 ». Enfin, l'impact du projet a été confirmé par l'évaluation finale du projet eu égard aux objectifs et aux différents indicateurs.

### **Discussion sur la présentation du bilan de l'exécution**

A la suite de la présentation, le Team leader a remercié l'équipe du projet pour le rappel de toutes ces activités réalisées au cours de ces cinq années de mise en œuvre du projet, et l'ensemble des résultats obtenus malgré toutes les difficultés qui ont jalonné sa mise en œuvre et substantiellement, le changement fréquent du Directeur National avec le temps nécessaire pour chacun d'eux de s'approprier les différentes facettes du projet et les procédures du PNUD, afin de l'accompagner véritablement vers l'atteinte des résultats. Il a ensuite mis en exergue certains éléments relatifs à la nature démonstrative du projet PANA1 qui est la première mesure urgente du Programme d'Action National aux fins de l'adaptation élaborée en 2008 (PANA Bénin 2008) dans un contexte de quasi inexistence de données scientifiques ou des statistiques pointues en la matière, les activités ont été sous évaluées et dans l'exécution, les ressources prévisionnelles n'ont pas pu permettre d'étendre les actions aux neuf autres villages d'extension du Projet. L'un des acquis clés du projet est d'avoir pu mettre à la disposition des communautés à la base, des techniques et des savoirs faire leur permettant de répondre aux risques climatiques majeures auxquels, elles sont confrontées consciemment ou inconsciemment.

Avant de se rendre à la COP 21, l'ex-ministre en charge de l'environnement a fait une sortie pour s'enquérir des acquis du projet. Cette expérience a été partagée et appréciée au cours d'une réunion publique organisée par le FEM et en présence de tous ses partenaires et de la Directrice Exécutive. De cette réunion, il ressort cette assertion de l'ex-ministre qui a fait le tour monde :

« C'est un mini plan Marchal adapté aux localités de chez moi, j'aurai bien souhaité que ça fasse l'objet d'une extension, donc d'une mise à l'échelle et c'est pour cette raison que je l'ai mis dans les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) comme première mesure ». Notons que le Bénin est le seul pays bénéficiaire du Programme d'adaptation à avoir eu cette opportunité de faire une présentation sur les financements du FEM à ce niveau de représentation compte tenu des performances obtenues par le pays.

En effet, les rapports intermédiaires commandités par le FEM et élaborés, appréciés et acceptés par ce dernier, en l'occurrence, les deux derniers PIR (Project Implementing report) ainsi que l'évaluation finale du projet ont obtenu auprès des structures indépendantes la note honorable (out standing) montrant ainsi qu'il n'y a pas jusqu'alors des éléments irréprochables à la mise en œuvre de ce projet en terme d'obtention de résultats, d'efficacité, d'efficience, de vision prospective et du point de vue de la durabilité. Avec l'appréciation du rôle et de l'implication des acteurs au niveau des communes, des structures partenaires publiques impliquées ainsi que des organes technique (Comité Technique du Projet) et d'orientation (Comité de Pilotage du Projet), le projet PANA1 a pu atteindre dans l'ensemble les résultats à lui assignés. Il demeure que toute la littérature produite mise en forme graphique, enregistrée à la bibliothèque nationale est sous la forme numérique qu'il va falloir multiplier sous forme papier compte tenu de notre administration pour être pleinement mis à profit par les différents usagers du service public. Le projet PANA1, malgré qu'il soit un projet de démonstration a aussi mis en place un plan de stratégie de sortie approprié par la Direction Générale des Changements Climatiques et intégrée dans son Plan de travail annuel. L'une des activités résiduelles très importante versée au Plan de Travail Annuel 2016 de la DGCC est l'élaboration du nouveau calendrier cultural du Bénin après l'évidente décadence de l'ancien calendrier cultural du fait de la

variabilité climatique. Il a fini par un élément de durabilité du projet que constitue l'apport de la substance aux paysans avec la mise en place des paysans semenciers pour éviter d'une part la dépendance vis-à-vis des structures spécialisées comme l'INRAB, la FSA, etc. et d'autre part la rupture de la chaîne de production dès lors que le projet est terminé.

Suite aux contributions du Team Leader, la Chargée de Programme a soutenu que le parcours du projet PANA1 a été bien retracé et que les grands résultats ont été bien documentés. Elle a suggéré que bien que n'étant pas prévue, il serait d'une très grande utilité qu'en plus de l'édition et la multiplication des documents mis en page graphique, que la DGGC entrevoit dans une démarche d'appropriation et d'ouverture aux autres structures publiques, la création d'une banque de données pour rendre disponible en ligne, les documents numériques et tout ce qui est produit par le projet PANA1.

Le Coordonnateur du programme SGP a abondé dans le même sens et s'est réjoui particulièrement avec tous les participants, du fait que malgré toutes les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet des résultats substantiels ont pu être atteints. En ce qui concerne la pérennisation des acquis, il a souligné que des idées novatrices pourraient mieux consolidées ce qui est fait.

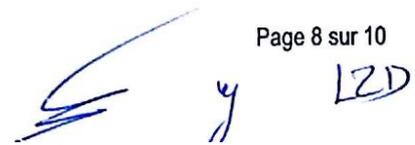
A ces quelques préoccupations, l'Expert a informé les participants de la disponibilité d'une mini banque de données comportant toute la documentation clé du Projet ainsi que des diverses difficultés liées à la réouverture du site du Ministère en charge de l'Environnement. En fait plusieurs démarches concluantes ont été menées, mais chaque fois, elles sont remises en cause dès que les changements interviennent au niveau des responsables du Ministère et ramenant ainsi toujours la question au point de départ.

A son tour, le Directeur des Politiques et Stratégies relatives aux Changements Climatiques de la Direction Générale des Changements Climatiques, au nom du Ministre en charge de l'Environnement a félicité l'équipe de Projet et remercié le PNUD pour les appuis de divers ordres qu'il a apportés à l'équipe du projet afin que les objectifs soient atteints avec efficacité et efficience. Il a fait remarquer que le bilan du projet montre bien que des résultats assez importants ont pu être obtenus. Les capacités des cadres nationaux ont été renforcées dans les domaines de la vulnérabilité, des impacts et de l'adaptation aux Changements climatiques. Il est revenu aussi sur les difficultés rencontrées par l'équipe de projet qui sont évidentes, compte tenu notamment du nombre de Directeurs Nationaux qui se sont succédé à la tête du projet. Il a conclu ses propos en remerciant le Fonds pour l'Environnement Mondial et le PNUD pour l'appui financier et l'assistance technique offerts au Bénin dans le cadre de la mise en œuvre du projet PANA1 et promis rendre compte fidèlement à la hiérarchie avec les documents à l'appui afin que les recommandations issues de la séance connaissent une bonne mise en œuvre.

## **TRANSFERT DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DU PROJET PANA1**

A la suite de la présentation de la liste des matériels et équipements du projet PANA1 et du plan de transfert par le Team Leader DDCI, il a été convenu par l'ensemble des parties que :

- les matériels et équipements acquis par le projet sur le Budget National et en bon état sont transférés à la partie nationale. La liste desdits matériels et équipements est jointe en annexe.
- les matériels et équipements acquis par le projet PANA1 sur les ressources du FEM et du PNUD et en bon état, à l'exception de l'imprimante laser couleur HP 5225 dn et du véhicule 4x4 land cruiser Gibraltar acquis en 2014, sont transférés à la partie nationale. La liste desdits matériels et équipements est jointe en annexe.

Handwritten signature in blue ink, followed by the letter 'y' and the initials 'LZD'.

Le Team Leader a expliqué le principe de transfert des biens par le PNUD à la partie nationale et les fondements de la réaffectation du véhicule et de l'imprimante laser couleur. En effet et conformément au manuel de procédure des Projets NIM, le matériel acquis dans le cadre d'un projet sur les ressources gérées par le PNUD, demeure la propriété du PNUD jusqu'à leur transfert ou cession à la clôture du projet. La décision de cession est prise par le PNUD en consultation avec les autres parties du projet en l'occurrence, le Ministère du Développement représenté par l'UGC-UNDAF et le Ministère partenaire de mise en œuvre.

La DGCC n'a pas pu se prononcer clairement sur la réaffectation de l'imprimante laser couleur HP 5225 dn. Par contre, elle n'a pas été d'accord sur la réaffectation du véhicule 4x4 land cruiser Gibraltar. Etant donné que le pays a bénéficié du financement du bailleur, tous les biens résultants de ce financement devront être transférés à la partie nationale sous réserve de dispositions existantes soutenant la cette décision de réaffectation du véhicule. A ce sujet, la DGCC a suggéré que le PNUD veuille bien réviser si possible cette réaffectation tout en mettant à leur disposition le support juridique de réaffectation desdits actifs. Le véhicule serait nécessaire à la structure pour poursuivre le suivi des activités du Projet sur le terrain.

Suite à ces observations de la DGCC, le Team Leader n'a pas trouvé d'inconvénient au transfert de l'imprimante à la DGCC, mais, par contre, la destination et l'usage ultérieurs du véhicule 4x4 land cruiser Gibraltar acquis en 2014, feront comme à l'accoutumé, l'objet d'une discussion entre l'UGC-UNDAF, le Ministère en charge de l'Environnement et le PNUD afin que ce véhicule continue de servir les objectifs de développement fixé par le cadre de coopération UNDAF 2014-2018 entre le Bénin et le PNUD.

### **Conclusion et recommandations**

Les participants ont reconnu à l'unanimité la qualité des résultats obtenus au niveau du Projet PANA1 malgré les multiples difficultés rencontrées. A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de la Direction en charge des Changements Climatiques :

R1 : Dès le développement et l'opérationnalisation du site web de la Direction en Charge des Changements Climatiques, poster toute la production intellectuelle de PANA1 pour la visibilité de la Direction et celle de ses interventions dans le cadre des changements climatiques.

R2 : Poursuivre l'exécution de la stratégie de sortie du projet.

R3 : Poursuivre les actions avec d'autres partenaires ou d'autres projets avec l'appui du PNUD pour que le travail relatif au nouveau calendrier saisonnier soit finalisé, mis à la disposition des populations paysannes et vulgarisé.

R4 : Poursuivre les discussions avec les partenaires pour assurer la mise à l'échelle du projet telle que recommandé dans le rapport d'évaluation finale et déjà programmé par le gouvernement dans les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) du Bénin.

A la fin de la séance, le Team Leader DDCI, représentant du PNUD a remercié le Ministère du Cadre de Vie et de Développement Durable à travers la Direction Générale des Changements Climatiques pour avoir piloté le projet PANA1. Il a reconnu avec tous les participants que les objectifs du projet sont atteints en dépit des nombreuses difficultés qui ont jalonné le processus de mise en œuvre et a profité de cette occasion pour féliciter l'équipe du projet, les experts nationaux et les structures partenaires publiques qui ont contribué à l'obtention des résultats du projet qui honore le Bénin tant sur le plan national

qu'international. Il a enfin souligné que la tenue des travaux de la présente séance de clôture du projet est un acte de grande portée qui consacre la fin effective du projet PANA1.

Ont signé,

Projet PANA1



Daniel Zinsou LOCONON

Expert en Adaptation aux changements climatiques du projet PANA1

Direction générale des Changements Climatiques



Dr Glossè Isaac DOVOEDO

Directeur des Politiques et stratégies en matière de Changements Climatiques

Programme des Nations Unies pour le Développement



Isidore AGBOKOU

Team leader de l'unité Développement Durable et croissance inclusive

Ministère en charge du Plan



Médard PADONOU

Coordonnateur de l'Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF (UGC/UDAF)

*Pour endossement*

Annexes :

1. liste de présence
2. La liste des matériels et équipements acquis sur Budget National
3. La liste des matériels et équipements acquis sur ressources du FEM et du PNUD